Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2025 - 176373 - 2023 B 01977 - 948 232 418 - AB SERVICES

SAS AB SERVICES
10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS
SIREN : 948 232 418

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
11 DEC. 2025
Sous le N° 776373

Procès-verbal d'assemblée générale

L'an 2025 et le 21 novembre à 10h00, l'associé de la société SAS AB SERVICES au capital de 3 000 euros, s'est réuni au siège social au 10 RUE DE PENTHIEVRE 75008 PARIS sur la convocation de la gérance.

Est présent :
Mr. AYACHI Nabil qui détient 50 % du capital social.
Et Mr. BOUROUIH Fahem qui détient 50% du capital social.

L'assemblée est présidée par Mr AYACHI Nabil le gérant de la société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion du gérant;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer **sur l'ordre du jour suivant** :

- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2024.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :
- Lecture rapport de gérance 2024
- Le texte du projet de la résolution qui sera soumis à l'assemblée

Le gérant déclare que les documents et renseignements prévues par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration Il est ensuite donné lecture du rapport de gérance

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte
Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Premier résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président (et du rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant), approuve les comptes de l'exercice clos le **31.12.2024**, lesquels font apparaître un bénéfice net de **dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-six euros (18 586 €)**.

L'Assemblée constate que le **report à nouveau créditeur** s'élève à **quarante-cinq mille quatre cent quarante-quatre euros (45 444 €)**, portant ainsi le total des sommes distribuables à **soixante-quatre mille trente euros (64 030 €)**.

Conformément aux dispositions de l'article **L.232-10 du Code de commerce**, il est procédé à une **dotation de trois cents euros (300 €)** à la **réserve légale**, celle-ci atteignant désormais le plafond de **10 % du capital social**, soit **300 €** pour un capital de **3 000 €**.

L'Assemblée décide ensuite d'affecter le solde de la manière suivante :

- **Distribution de dividendes : neuf mille six cent soixante-deux euros (9 662 €) ;**
- **Report à nouveau : cinquante-quatre mille soixante-huit euros (54 068 €).**

Le total des affectations s'élève ainsi à **soixante-quatre mille trente euros (64 030 €)**, correspondant au bénéfice de l'exercice augmenté du report à nouveau antérieur.

En conséquence, le **nouveau report à nouveau créditeur** s'élèvera à **54 068 €.**

L'Assemblée Générale donne **tous pouvoirs au Président** pour procéder au paiement des dividendes et accomplir l'ensemble des formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et l'associé.

AYACHI WABI

Imprimé 2065 du 29/05/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Certifié à l'original — Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	10 RUE DE PENTHIEVRE, Chez KOAH DIGIDOM
adresse du siège social	75008 PARIS FRANCE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	le 11/12/2025
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° *d'identification* et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées	TELECOMMUNICATION	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément			

Visa : CGA		Viseur conventionné	

Imprimé 2065 du 29/05/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	22 531
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

Imprimé 2065BIS du 29/05/2025

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant | X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis — total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées à	0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	

perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Imprimé 2033A du 29/05/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N		
			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028	38 688	030 14 641	24 047
Immobilisations financières (1)		040	950	042	950
Total I (5)		044	39 638	048 14 641	24 997
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	127 614	070	127 614
	Autres (3)	072	6 221	074	6 221
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	38 459	086	38 459
Charges constatées d'avance		092	39	094	39
Total II		096	172 333	098	172 333
Total général (I + II)		110	211 971	112 14 641	197 330

PASSIF		Exercice N NET
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	120	3 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants 131)	132	
Report à nouveau	134	45 444
Résultat de l'exercice	136	18 586
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
Total I	142	67 030
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
Dettes (4)		
Emprunts et dettes assimilées	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
Fournisseurs et comptes rattachés	166	64 562
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	62 496
Comptes courants d'associés	173	3 242
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
Total III	176	130 300
Total général (I + II + III)	180	197 330

Renvois							
(1)	*Dont immobilisations financières à moins d'un an*	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 29/05/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

					Exercice N
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
Production vendue	biens		215	214	
	services		217	218	417 705
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	417 705
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				240	
Autres charges externes	dont crédit bail : mobilier		immobilier	242	275 988
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	)	244	1 819
Rémunérations du personnel				250	132 459
Charges sociales				252	21 418
Dotations aux amortissements				254	11 711
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	443 395
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-25 690
Produits et charges divers					
Produits financiers				(III) 280	
Produits exceptionnels				(IV) 290	61 921
Charges financières				(V) 294	
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI) 300	14 265
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices				(VII) 306	3 380
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	18 586

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2	312	18 586	314		
Réintégrations					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
Provisions non déductibles	322				
Impôts et taxes non déductibles	324	3 380			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248					
	330	565			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)	987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)	127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)	989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Investissements et souscriptions outre-mer	344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993				
Divers, dont : Créance due au report en arrière du déficit	346		350		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	22 531	354		
Déficits					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement) dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	22 531	372		

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
PENALITE	565
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 29/05/2025

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460	27 600	462	9 573	464		466	37 173	
Autres immobilisations corporelles	470		472	1 515	474		476	1 515	
Immobilisations financières	480	950	482		484		486	950	
TOTAL	490	28 550	492	11 088	494		496	39 638	

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550	2 929	552	11 628	554		556	14 557	
Autres immobilisations corporelles	560		562	84	564		566	84	
TOTAL	570	2 929	572	11 712	574		576	14 641	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584

Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	

Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 29/05/2025

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant : X

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si l'exercice est modifié, joindre un état détaillé modifié)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 29/05/2025

2033-E DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	417 705
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	417 705

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	264 588
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	11 400
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	275 988

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	141 717

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	141 717

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	417 705
Effectifs au sens de la CVAE			023	7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du	01/01/2024	au	31/12/2024
Date de cessation			186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 29/05/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société — 2033F

				Formulaire néant	X
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
Total des lignes 901 + 903	905		Total des lignes 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre :	Nom de famille		Prénom(s)		
Nom d'usage		Nb de parts ou actions		% de détention	
Naissance					
Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	